Cinquante cinquième année. - N° 107 A Jeudi 3 juin 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1339

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

842 823 908 RCS Angers.
ARTI PV.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : Rue Joseph Cugnot, Zac Vernusson-Pierre Martine Joseph Cugnot, 49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis Bodacc Avis au BODACC relatif au projet commun de fusion nationale Oppositions : article L.236-14 du Code de commerce Société absorbante : ARTI PV, forme : Société à responsabilité limitée, siège social : ZAC Vernusson- Pierre Martine Joseph Cugnot Rue Joseph Cugnot – 4910 SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE, capital : 5 000 euros, n° d'identification : 842 823 908 RCS ANGERS. Société absorbée : YOUSEO, forme : société par actions simplifiée, siège social : 9 rue Sacco et Vanzetti – 44800 SAINT-HERBLAIN, capital : 75 000 euros, n° d'identification : 841 910 045 RCS NANTES Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission est envisagée : Actif : 352 966 euros, passif : 173 738 euros. Rapport d'échange : 5 parts nouvelles de la société ARTI PV pour 4 actions de la société YOUSEO. Prime de fusion : 85 478 euros. Date du projet commun de fusion : 27 mai 2021. Dates et lieux du dépôt au RCS du projet de traité pour chaque société participante : Greffe du Tribunal de commerce d'ANGERS le 31 mai 2021 et Greffe du Tribunal de commerce de NANTES le 31 mai 2021.